



renouvellement de titre de sejour pour parent d enfant francais

Par **laure1**, le **06/02/2009** à **18:03**

bonjour!rnvoila, le papa de ma fille qui est bresilien doit fournir des documents pour le renouvellement de titre de sejour vie privée et familiale pour parent d enfant francais.rnil y a un petit changement qui est , que nous sommes separés depuis fin novembre,nous vivons tjs sous le meme toit sauf que maintenant au lieu d etre chez nous c est chez moi ,de se fait, je l heberge le temps qu il se trouve un logement pres de notre fille,pour pouvoir la recevoir,il contribue tjs a l entretien de notre fille par une pension alimentaire mensuel par virement automatique donc il a preuve qu il l entretien financierement et il a une attestation de ma part comme quoi il l a voit tout les 15 jours minimun plus pendant ses vacances et qu il s en occupe bien(d un commun accord, nous nous sommes separees en bon terme).rnnous avons toute les pieces qu ils demandent,mais je m interroge pour une ,qui est pour le parent etranger separé du parent francais de son enfant et qu il ne VIVENT PAS AVEC L ENFANT,cette piece est une convention homologué par le juge aux affaires familliale;rnMais comme je vous est dit nous sommes separés en bon terme et LE PAPA VIT TOJS SOUS LE MEME TOIT QUE NOTRE FILLE donc est il indispensable d avoir c ette convention?